

COMPTE DE RÉSULTAT DU CREDIT D'IMPÔT RELATIF AUX SERVICES À LA PERSONNE

Le crédit d'impôt SAP soutient les entreprises et l'emploi sur le secteur, ainsi que les 22% de ménages consommateurs

Résumé exécutif (1/4)



La Fédésap (fédération des services à la personne et de proximité) a été créée en 2007 par des chefs d'entreprise. C'est une fédération d'employeurs, également membre de la CPME, et la 1ère fédération de la branche des Entreprises de services à la personne.

Elle regroupe 3800 structures, 140 000 salariés, 670 000 personnes et familles accompagnées

Le secteur des SAP

Les services à la personne regroupent notamment les prestations d'aide à domicile (ménage...), de soutien aux personnes en perte d'autonomie (auxiliaire de vie...) et de garde d'enfants.

Ils sont un vecteur du bien-être social, notamment pour les personnes âgées, permettant leur soutien à domicile dans des conditions agréables

Le Crédit d'impôt aux SAP

Le CI-SAP (50 % des dépenses annuelles de SAP), plafonnées à 12.000 € par an bénéficie à tout individu faisant appel à un service à la personne à son domicile ou qui emploie une personne salariée à son domicile.

Tout le monde a droit au crédit d'impôt (contrairement à la réduction d'impôt)

26

prestations
en 2023

865m

d'heures prestées
en 2021

22%

De ménages
usagers en 2022

**CHIFFRES CLES
DU SECTEUR**

~35%*

d'usagers < 2300€
/ mois en 2023

1,3m

d'intervenants
en 2021

5%

de la population
active en 2021

Méthodologie : La Fédésap a commandé une étude indépendante sur « **le compte de résultat** » du crédit d'impôt sur les services à la personne. Il s'agit de mesurer, non seulement le coût réel du CI-SAP pour les finances publiques, mais aussi son impact sur l'emploi. Cette étude a repris la méthodologie de la DG Trésor pour une étude similaire datant de 2016, et s'appuie sur des documents officiels. Elle se base également sur une enquête réalisée auprès de 3500 individus représentatifs de la population française, ainsi que sur des données d'entreprise.

* Recueilli via une enquête ciblant les consommateurs de prestations d'entretien du cadre de vie

Une baisse du crédit d'impôt serait défavorable au bien-être social et moins rentable que le statu quo pour les finances publiques

Résumé exécutif (2/4)

1

Le CI-SAP rapporte plus que ce qu'il ne coûte à la Sécurité Sociale et à l'Etat

→ Le CI-SAP est une **dépense fiscale « active »**, qui, en réalité, rapporte plus à l'Etat et la sécurité sociale qu'elle ne coûte au budget de l'Etat. **1€ de crédit d'impôt génère 1,19€ de recettes fiscales et sociales supplémentaires en prenant en compte les effets sur l'emploi**. Une baisse du taux du crédit d'impôt sur les services à la personne, loin de procurer des économies, détruirait des emplois, dégraderait in fine les comptes publics et coûterait de l'argent à l'Etat.

2

Une baisse du CI précariserait les personnes fragiles et les classes populaires

→ Un coup de rabot sur le CI-SAP dans le budget 2024, pour trouver des économies, porterait une **atteinte intolérable au pouvoir d'achat** des Français, avec un impact fort sur les **classes populaires** qui représentent plus d'un tiers des consommateurs de services à la personne. Une réduction du CI-SAP **précariserait en outre les publics les plus fragiles**, en particulier les **personnes âgées de plus de 80 ans et les familles de classes populaires et moyennes avec enfants**, qui ne peuvent pas s'en passer, et seraient les plus touchés. Le travail dissimulé serait de plus stimulé (91 000 emplois SAP détruits).

3

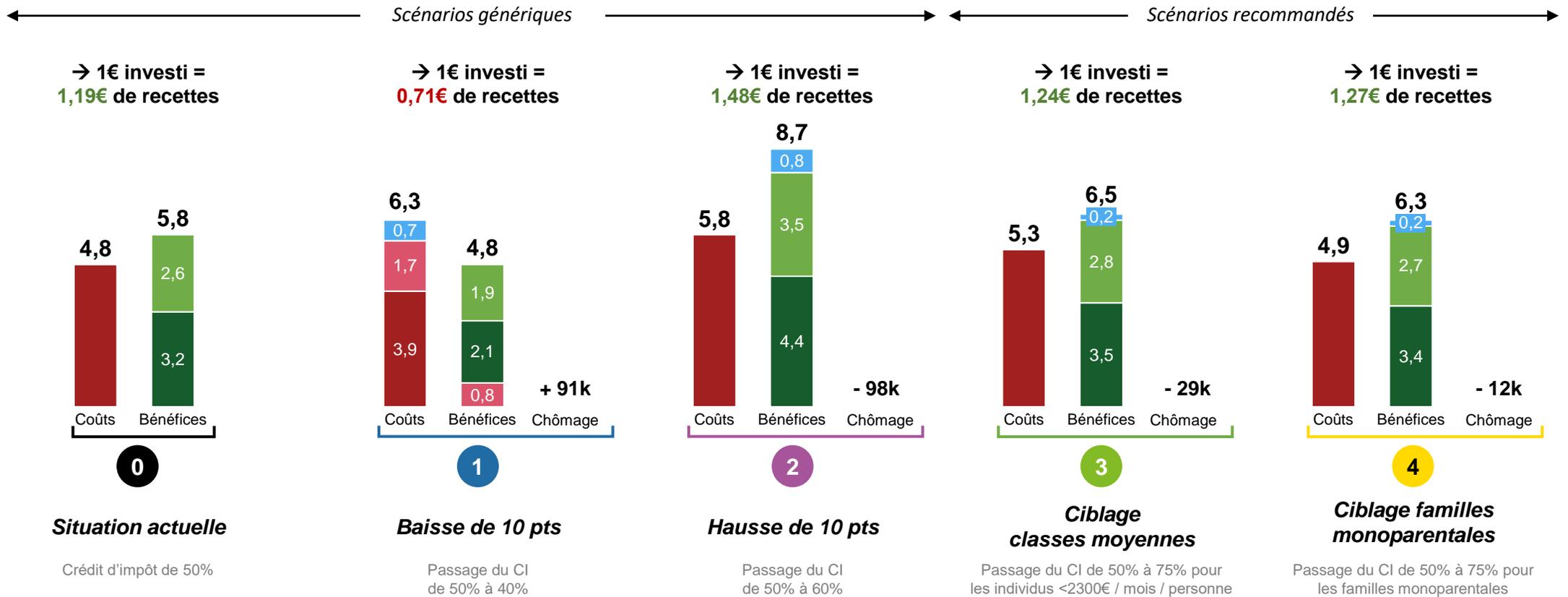
Un renforcement du CI-SAP soutiendrait la croissance du secteur et ses bénéficiaires

→ L'étude propose **trois scénarios, de différentes intensités**, qui permettraient, grâce au renforcement du CI-SAP, **de relancer massivement la consommation de services à la personne et créer jusqu'à 100 000 emplois**, de répondre aux attentes **des bénéficiaires gagnant jusqu'à 2 300€ par mois** ou de **favoriser les familles monoparentales**. Ce renforcement lutterait contre le travail dissimulé.

Augmenter le CI-SAP aurait un effet bénéfique global pour les finances publiques et permettrait de générer jusqu'à 100k emplois

Résumé exécutif (3/4)

Répartition des coûts et des dépenses des scénarios de modification du taux du crédit d'impôt aux SAP
(en milliards d'euros, et en individus impactés par le chômage)



Augmenter le CI-SAP aurait un effet bénéfique global pour les finances publiques et sur le travail

Résumé exécutif (4/4)

0 **Situation actuelle** Crédit d'impôt de 50%

Ce scénario actuel coûte 1,6 Md€ en dépense fiscale au budget de l'Etat. En réalité, le bilan exhaustif transforme ce passif en un solde positif de + 960 M€* en intégrant les externalités positives liées au travail
→ 1€ investi par l'Etat = 1,19€ de recettes pour les finances publiques



1 **Baisse de 10%** Passage du CI de 50% à 40%

Ce scénario diminue le coût du CI, mais le compte de résultat des finances publiques devient négatif, du fait de la baisse des charges sociales et TVA, de la hausse du chômage et du besoin d'investir dans des EHPAD supplémentaires
→ 1€ investi par l'Etat = 0,71€ de recettes pour les finances publiques



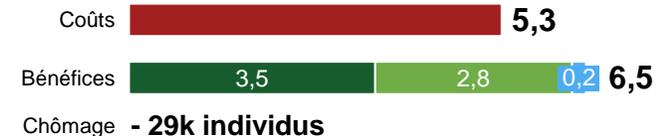
2 **Hausse de 10%** Passage du CI de 50% à 60%

Ce scénario accroît le coût CI, mais entraîne de nouvelles recettes issues des charges sociales correspondant à la hausse de la consommation (+~40%**), aux heures de travail additionnelles des clients et à la régularisation du travail informel
→ 1€ investi par l'Etat = 1,48€ de recettes pour les finances publiques



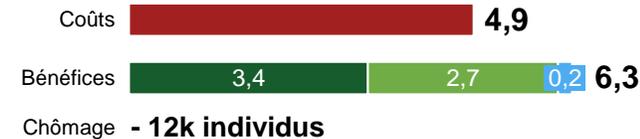
3 **Ciblage classes moyennes** Passage du CI de 50% à 75% pour les individus <2300€ / mois / personne

Ce scénario accroît le CI pour les classes moyennes et populaires. Le coût du CI est inférieur au scénario 2, et donne un solde positif pour les finances publiques grâce aux cotisations supplémentaires et aux externalités positives liées au travail
→ 1€ investi par l'Etat = 1,24€ de recettes pour les finances publiques



4 **Ciblage familles monoparentales** Passage du CI de 50% à 75% pour les familles monoparentales

Ce scénario donne un coût plus important du CI, inférieur aux scénarios 2 et 3, mais les cotisations employeurs et la valorisation des heures supplémentaires des familles monoparentales aidées accroît le bénéfice des finances publiques
→ 1€ investi par l'Etat = 1,27€ de recettes pour les finances publiques



*Les données des histogrammes sont arrondies, en milliard d'euro

** Moyenne des déclarations recueillies via une enquête ciblant les consommateurs de prestations d'entretien du cadre de vie, à la question « Quelle serait la hausse de votre consommation de SAP si le CI augmentait de 10pts ? »